

021-242100410-20251218-DM20251218_6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 18/12/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Numéro SIRET
24210041000032

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Etat ou organisme d'état Dijon Metropole

POSTE COMPTABLE DE : Service de Gestion Comptable (SGC) de Dijon
Métropole

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 02 DPI et DASRI (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	26
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 065 440,00	1 065 440,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 065 440,00	1 065 440,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	643 295,00	643 295,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		643 295,00	643 295,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 708 735,00	1 708 735,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	149 660,00	0,00	148 800,00	148 800,00	148 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 700,00	0,00	319 300,00	319 300,00	319 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		555 370,00	0,00	468 105,00	468 105,00	468 105,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	4 040,00		4 040,00	4 040,00	4 040,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		559 410,00	0,00	472 145,00	472 145,00	472 145,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	127 930,00		425 295,00	425 295,00	425 295,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	150 000,00		168 000,00	168 000,00	168 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		277 930,00		593 295,00	593 295,00	593 295,00
TOTAL		837 340,00	0,00	1 065 440,00	1 065 440,00	1 065 440,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 065 440,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	730 000,00	0,00	792 000,00	792 000,00	792 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	98 700,00	0,00	114 800,00	114 800,00	114 800,00
Total des recettes de gestion des services		833 300,00	0,00	911 400,00	911 400,00	911 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	4 040,00		4 040,00	4 040,00	4 040,00
Total des recettes réelles d'exploitation		837 340,00	0,00	915 440,00	915 440,00	915 440,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL		837 340,00	0,00	1 065 440,00	1 065 440,00	1 065 440,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 065 440,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	443 295,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	78 295,00	78 295,00	78 295,00
21	Immobilisations corporelles	24 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	644 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	718 000,00	0,00	443 295,00	443 295,00	443 295,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	718 000,00	0,00	443 295,00	443 295,00	443 295,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	19 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	TOTAL	737 000,00	0,00	643 295,00	643 295,00	643 295,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 295,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	437 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	437 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		440 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	127 930,00		425 295,00	425 295,00	425 295,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	150 000,00		168 000,00	168 000,00	168 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	19 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		296 930,00		643 295,00	643 295,00	643 295,00
TOTAL		737 000,00	0,00	643 295,00	643 295,00	643 295,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 295,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	443 295,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	148 800,00		148 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	319 300,00		319 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 040,00	168 000,00	172 040,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		425 295,00	425 295,00
Dépenses d'exploitation – Total		472 145,00	593 295,00	1 065 440,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 065 440,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	150 000,00	150 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	78 295,00	0,00	78 295,00
21	Immobilisations corporelles (6)	70 000,00	0,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	295 000,00	50 000,00	345 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		443 295,00	200 000,00	643 295,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 295,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 600,00		4 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	792 000,00		792 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	114 800,00		114 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	150 000,00	150 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	4 040,00	0,00	4 040,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	915 440,00	150 000,00	1 065 440,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 065 440,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		168 000,00	168 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		425 295,00	425 295,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	643 295,00	643 295,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 295,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	149 660,00	148 800,00	148 800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	600,00	600,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	11 400,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	300,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 960,00	4 000,00	4 000,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	25 000,00	30 000,00	30 000,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	1 500,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	35 500,00	35 900,00	35 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 700,00	319 300,00	319 300,00
6211	Personnel intérimaire	50 000,00	55 000,00	55 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	65 000,00	68 000,00	68 000,00
6331	Versement de mobilité	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 600,00	1 100,00	1 100,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	300,00	300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	145 000,00	94 000,00	94 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	46 000,00	33 000,00	33 000,00
6415	Supplément familial	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 000,00	14 500,00	14 500,00
6452	Cotisations aux mutuelles	6 500,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	49 000,00	36 500,00	36 500,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 100,00	0,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	500,00	5 300,00	5 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	300,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 300,00	1 400,00	1 400,00
648	Autres charges de personnel	600,00	900,00	900,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	5,00	5,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		555 370,00	468 105,00	468 105,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	4 040,00	4 040,00	4 040,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	4 040,00	4 040,00	4 040,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		559 410,00	472 145,00	472 145,00
023	Virement à la section d'investissement	127 930,00	425 295,00	425 295,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	150 000,00	168 000,00	168 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	150 000,00	168 000,00	168 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		277 930,00	593 295,00	593 295,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		277 930,00	593 295,00	593 295,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		837 340,00	1 065 440,00	1 065 440,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 065 440,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	4 600,00	4 600,00	4 600,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	4 600,00	4 600,00	4 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	730 000,00	792 000,00	792 000,00
706	Prestations de services	730 000,00	792 000,00	792 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	98 700,00	114 800,00	114 800,00
752	Revenus des immeubles	98 700,00	114 800,00	114 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		833 300,00	911 400,00	911 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	4 040,00	4 040,00	4 040,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	4 040,00	4 040,00	4 040,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		837 340,00	915 440,00	915 440,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	150 000,00	150 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		837 340,00	1 065 440,00	1 065 440,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 065 440,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	78 295,00	78 295,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	3 500,00	3 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	74 795,00	74 795,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	24 000,00	70 000,00	70 000,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	644 000,00	295 000,00	295 000,00
2312	Terrains	514 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	40 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	90 000,00	245 000,00	245 000,00
Total des dépenses d'équipement		718 000,00	443 295,00	443 295,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		718 000,00	443 295,00	443 295,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	150 000,00	150 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	150 000,00	150 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	150 000,00	150 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	19 000,00	50 000,00	50 000,00
2312	Terrains	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		19 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		737 000,00	643 295,00	643 295,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 295,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	437 570,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	437 570,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		437 570,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 500,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		440 070,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	127 930,00	425 295,00	425 295,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	150 000,00	168 000,00	168 000,00
28031	Frais d'études	3 000,00	4 300,00	4 300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	40 000,00	40 000,00	40 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	63 000,00	79 000,00	79 000,00
28154	Matériel industriel	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	8 700,00	8 700,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		277 930,00	593 295,00	593 295,00
041	Opérations patrimoniales (8)	19 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	19 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		296 930,00	643 295,00	643 295,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		737 000,00	643 295,00	643 295,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 295,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	23/01/2025
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	23/01/2025
L	Frais de recherche et développement	5	23/01/2025
L	Mobilier	10	23/01/2025
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	23/01/2025
L	Matériels et outillages	5	23/01/2025
L	Matériel informatique	5	23/01/2025
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques	3	23/01/2025
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	23/01/2025
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	23/01/2025
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	23/01/2025
L	Installations complexes spécialisées	15	23/01/2025
L	Biens immeubles productifs de revenus	15	23/01/2025
L	Bâtiments industriels et bungalows	20	23/01/2025
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou convention)	0	23/01/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	4 040,00		4 040,00	8 080,00	4 040,00	4 040,00
Créances non recouvrées et non éteintes de plus de 2 ans	4 040,00		4 040,00	8 080,00	4 040,00	4 040,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	4 040,00		4 040,00	8 080,00	4 040,00	4 040,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	150 000,00	150 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	593 295,00	593 295,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	443 295,00	443 295,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		150 000,00	I 150 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		150 000,00	150 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	150 000,00	150 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		593 295,00	III 593 295,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		593 295,00	593 295,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 300,00	4 300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 000,00	4 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	40 000,00	40 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	79 000,00	79 000,00
28154	Matériel industriel	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 700,00	8 700,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	425 295,00	425 295,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
Adjt tech	C	6,00	0,00	6,00	1,00	1,00	2,00
Adjt tech Pal 1CI	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		0	68 000,00
TOTAL GENERAL		0	68 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 71

Nombre de suffrages exprimés : 85

VOTES :

Pour : 74

Contre : 5

Abstentions : 6

Date de convocation : 10/12/2025

Présenté par (1) le Président, François REBSAMEN,

A Dijon le 18/12/2025

(1) le Président, François REBSAMEN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 18/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AKPINAR-ISTIQAM Nuray	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine, pouvoir à Ludmila MONTEIRO	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BLAYA Delphine	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques, pouvoir à Monique BAYARD	
CHAPUIS Patrick	
CHEVALIER Stéphane, pouvoir à Jean-Philippe MOREL	
CHÂTEAU Patrice	
COURGEY Jean-François, pouvoir à Christine MARTIN	
DAVID Bruno	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESEILLE François	
DETANG Rémi	
DODET Jean-François	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FOUCHERES Gaston, pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER	
GAUCHER Cyril, pouvoir à Emmanuel BICHOT	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GONGALVES Jean-Marc	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien, pouvoir à Noëlle CABBILLARD	
HAEGY David, pouvoir à Philippe LEMANCEAU	
HAMEAU Denis, pouvoir à Danielle JUBAN	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine	
JACQUEMARD Caroline, pouvoir à Claire VUILLEMIN	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	
LONCHAMPT Samuel	
LOVICHY Marien	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MONTEIRO Ludmila	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle, pouvoir à Rémi DETANG	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie, pouvoir à Stéphanie VACHEROT	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline, pouvoir à Bruno DAVID	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel, pouvoir à Dominique BEGIN-CLAUDET	
SARRON-PILLOT François	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire, pouvoir à Nathalie KOENDERS	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana, pouvoir à Léo LACHAMBRE	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) le Président, François REBSAMEN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DIJON MÉTROPOLE BUDGET PRIMITIF 2026
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Présenté par le Président

 Délibéré par le Conseil réuni en session
 à Dijon, le 18 décembre 2025
 Les membres du Conseil,

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 pour :
 contre :
 abstention :
 Date de convocation le 10 décembre 2025

86
 86
 86
 86

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François				DETANG Rémi			
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray				DODET Jean-François			
AUDARD Patrick				EL HASSOUNI Hamid			
AVENA Christophe				FALCONNET Thierry			
BATAILLE Kildine				FOUCHERES Gaston			
BAUDEMONT Patrick				GAUCHER Cyril			
BAYARD Monique				GERBET Laurence			
BEGIN-CLAUDET Dominique				GIRARD Jean-Claude			
BELHADEF Nadjoua				GOBET Laurent			
BELLEVILLE Philippe				GONÇALVES Jean-Marc			
BERTHIER Christophe				GOULIER Frédéric			
BICHOT Emmanuel				GOZZI Catherine			
BLAYA Delphine				GRAYOT-DIRX Stéphanie			
BOURGUIGNAT Laurent				GRIMPRET Dominique			
BOURNY Nicolas				GUENE Adrien			
CAMBILLARD Noëlle				HAEGY David			
CARRELET DE LOISY Jacques				HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard			
CHATEAU Patrice				HOAREAU Antoine			
CHEVALIER Stéphane				HUON-SAVINA Karine			
COURGEY Jean-François				JACQUEMARD Caroline			
DAVID Bruno				JUBAN Danielle			
DESEILLE François				JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène			

**DIJON MÉTROPOLE BUDGET PRIMITIF 2026
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE**

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SARRON-PILLOT François			
MEZUI Georges				SCHMITT Philippe			
MODDE Stéphanie				SCHOUTITH Nicolas			
MONTEIRO Ludmila				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			